Le Val du Gy, partie prenante du SCoT de la Région d'Arras avec le SESDRA

Les élus de la Communauté de Communes du Val de Gy travaillent actuellement à la définition d'un **nouveau projet de territoire pour la période 2010/2030** baptisé Schéma de Cohérence Territoriale ou plus communément **«SCoT» de la Région d'Arras** avec la Communauté Urbaine d'Arras et la Communauté de Communes d'Artois.

Planifier pourquoi faire ?

Planifier et organiser la localisation des zones d'activités, des futures infrastructures, des zones consacrées à la construction d'habitat, etc. est indispensable si l'on souhaite conserver un cadre de vie naturel et agricole. Or c'est le rôle du SCoT d'**assurer un équilibre entre les zones naturelles ou agricoles à protéger et les zones à urbaniser.**

Le SCoT, un document non sans conséquence sur nos vies quotidiennes !

Le SCoT n'est pas n'importe quel document. Sorte de Chef d'orchestre chargé de la cohérence de l'ensemble des projets ou politique du territoire arrageois, **ses orientations s'imposeront aux documents inférieurs** que sont notamment les **Plans Locaux d'Urbanisme (dits PLU) ou les Cartes Communales.**

Le SCoT nous concerne tous.

Par conséquent, son élaboration ne peut se faire sans la participation active de chacun et l'expression de sa pratique du territoire que ce soit en tant que consommateur, agriculteur, habitant, entrepreneur, etc.

C'est pourquoi tout au long de la procédure, le public pourra s'exprimer. Une fois, le projet de SCoT élaboré et arrêté par les élus, une Enquête Publique sera organisée (en 2010) où chacun pourra donner son avis, avant l'approbation définitive du document.

En attendant, vous pouvez vous renseigner sur l'avancée des travaux sur le Site Internet du SCoT qui sera ouvert dès février 2008 à l'adresse suivante : http://www.scot-region-arras.org.

Le SCoT de la Région d'Arras